

## SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 12 décembre 2023

### PROCES VERBAL

#### Mme le Maire

Chers collègues bonsoir.  
Je vous propose de commencer. Nous allons procéder à l'appel des présents.

#### Mme Florence LABOUREE

##### Étaient présents :

M. LIMA Emmanuel, M. ARGAUT Jean-Pierre, M. André MAITROT, Mme ROTH Michèle, Mme LEROY Marie-Pierre Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique, MM. GOUJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mmes DEMIR Selda, EDESA Stéphanie, DURUPT Sandra, M. BOSSAERT Renaud, Mme JOSSO Gorete, M. GROSJEAN Sébastien, Mmes PAGLIA Olympe, ERCAN Meryam, M. CORNEVIN Jean-Pierre, Mme ROGE Patricia et M. BALLANFAT Florent formant la majorité des membres en exercice.

##### Étaient absents représentés :

Mme QUINTART Sylvie  
mandataire Mme LEDOUBLE Catherine

M. LAROCHE Sébastien  
mandataire M. CORNEVIN Jean-Pierre

M. TRIAULAIRE Jean-Pierre  
mandataire M. ARGAUT Jean-Pierre

##### Étaient absents :

Mme SAINT-DIZIER Virginie  
M. NOEL Cédric

#### Mme le Maire

Merci beaucoup.

Je vous propose maintenant de désigner un secrétaire de séance. Je vous propose Mme Meryam ERCAN  
Y a-t-il des oppositions ?  
Je vous remercie.

Nous allons adopter le procès-verbal du Conseil municipal du 03 octobre 2023. Avez-vous des questions ou des remarques sur ce PV ? Je vous remercie.

Pour information, le prochain Conseil municipal se tiendra le 30 janvier 2024.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.

- *Présentation du projet photovoltaïques* -

#### EXERCICE 2023 – BUDGET DE LA VILLE – DECISION MODIFICATIVE N°2

*(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)*

**Vote : 27 voix pour**

**4 abstentions** (Mme ROGE, M. CORNEVIN + pouvoir de M. LAROCHE et M. BALLANFAT)

#### AUTORISATION BUDGETAIRE SPECIALE POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A ENGAGER AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

*(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)*

**Vote : 27 voix pour**

**4 abstentions** (Mme ROGE, M. CORNEVIN + pouvoir de M. LAROCHE et M. BALLANFAT)

#### ADMISSIONS DE CREANCES IRRECOURABLES

*(Lecture du rapport par M. Sébastien GROSJEAN)*

**Vote : unanimité**

**PROPOSITION DE MISE A JOUR DU PROTOCOLE DU  
TEMPS DE TRAVAIL**

*(Lecture du rapport par Renaud BOSSAERT)*

**Vote : unanimité**

**PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU  
TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'EMPLOIS  
PERMANENTS D'ASSISTANT ADMINISTRATIF DE LA  
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, ET DE  
JURISTE**

*(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)*

**Vote : unanimité**

**PERSONNEL COMMUNAL – RECOURS A DES  
CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET RECRUTEMENT  
DE 2 APPRENTIS**

*(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)*

**Vote : unanimité**

**FORFAIT MOBILITES DURABLES – MODIFICATION  
DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

*(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)*

**M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Vous avez une idée du nombre de déclarations déposées ?

**Mme le Maire**

Non, nous en avons eu un certain nombre. Nous vous donnerons le total une fois la fin de l'année arrivée.

**M. Florent BALLANFAT**

Par rapport à la communication qui a été faite aux agents, avez-vous profité de l'occasion pour expliquer qu'il y avait aussi la prise en charge de l'employeur qui passait à 75 % à présent ?

**Mme le Maire**

Pour le transport public ?

**M. Florent BALLANFAT**

Oui, l'abonnement de transport public, il y a une prise en charge jusqu'à 75 % pour les fonctionnaires.

**Mme le Maire**

Nous n'avons pas communiqué dessus pour l'instant, mais si on fait une communication sur ce sujet, ça pourrait être l'occasion de grouper les deux.

**M. Florent BALLANFAT**

Oui, tout à fait, comme les deux sont cumulables.

**Vote : unanimité**

**REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL  
– PRECISIONS SUR L'INDEMNITE D'ASTREINTE**

*(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)*

**Vote : unanimité**

**PERSONNEL COMMUNAL – CONDITIONS DE MISE EN  
PLACE DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT  
EXCEPTIONNELLE**

*(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)*

**M. Florent BALLANFAT**

J'aurais voulu savoir quel est l'impact budgétaire de cette prime ?

**Mme le Maire**

65 000 euros.

**M. Florent BALLANFAT**

D'accord. Pourquoi on s'est limité à 50 % du plafond ? Par rapport aux finances de la commune, je pense qu'on pouvait largement se le permettre.

**Mme Catherine LEDOUBLE**

On peut toujours mieux faire. C'est une proposition qui a été faite au Comité Technique et qui a recueilli un vote à l'unanimité favorable. On pouvait aussi rien verser.

**Mme Patricia ROGE**

Pour conclure sur ce que disait Monsieur BALLANFAT, c'est amusant de voir que la fonction publique territoriale, où il y a les plus bas salaires alors qu'ils sont en première ligne, ne soit pas concernée.

C'est au bon vouloir du Conseil municipal, je trouve ça un petit peu étonnant. Et c'est vrai que je suis d'accord avec Florent, on aurait pu pousser un petit peu. Je ne vois pas la raison, vu qu'on avait les finances pour le faire.

**Vote : unanimité**

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 –  
REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS**

*(Lecture du rapport par M. Pascal GOJJARD)*

**Vote : unanimité**

**VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR LA SUBVENTION  
ATTRIBUEE A L'AASEA**

*(Lecture du rapport par M. Sébastien GROSJEAN)*

**Vote : unanimité**

**VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR LA SUBVENTION  
ATTRIBUEE AU CCAS**

*(Lecture du rapport par M. Sébastien GROSJEAN)*

**Vote : unanimité**

**SUBVENTION A VERSER AU FOOTBALL CLUB DE LA  
METROPOLE TROYENNE, POUR SA PARTICIPATION**

**A LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL DU COLLEGE  
DE LA VILLENEUVE**

*(Lecture du rapport par Mme Selda DEMIR)*

**Vote : unanimité**

**SUBVENTION A VERSER AU FOOTBALL CLUB DE LA  
METROPOLE TROYENNE, POUR SA PARTICIPATION  
A LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL DU COLLEGE  
DE LA VILLENEUVE**

*(Lecture du rapport par Mme Catherine BERLOT)*

**Vote : 29 voix pour  
2 non-participations (MM. BALLAND  
et LIMA)**

**DEMANDE DE SUBVENTIONS DEPARTEMENTALE ET  
REGIONALE POUR LE FESTIVAL DES GUITARES DU  
MONDE**

*(Lecture du rapport par M. Jean-Michel DUMONT)*

**Vote : unanimité**

**ESPACE GERARD PHILIPPE – DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST  
POUR LA SAISON 2023/2024**

*(Lecture du rapport par Mme Claudie LANOUX)*

**Vote : unanimité**

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE  
PARTENARIAT RELATIVE AU RESEAU DES  
BIBLIOTHEQUES DE TROYES CHAMPAGNE  
METROPOLE**

*(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)*

**Vote : unanimité**

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A  
DISPOSITION DU PROGIciel SIGB LIE AU RESEAU  
DES BIBLIOTHEQUES SUR LE TERRITOIRE DE  
TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**

*(Lecture du rapport par Mme Myriam KUROWSKI)*

**Vote : unanimité**

**RENFORCEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE  
D'ECLAIRAGE RUE NOTRE DAME DES PRES –  
FONDS DE CONCOURS A VERSER AU SDEA**

*(Lecture du rapport par M. André MAITROT)*

**Vote : unanimité**

**ACQUISITION DES PARCELLES BH 174 ET 175 –  
RUE DES PITUITES**

*(Lecture du rapport par M. Raymond BRUNET)*

**Vote : unanimité**

**ACQUISITION DES PARCELLES DE BOIS CLASSES  
CADASTREES EN SECTION BB N°200, 201, 205  
ET 206**

*(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)*

**Vote : unanimité**

**DECLASSEMENT DES PARCELLES AI 499 ET AI 552  
– PASSAGE DE LA CELLE SAINT-PIERRE**

*(Lecture du rapport par M. André MAITROT)*

**Vote : unanimité**

**MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE A  
MAISON DES SOCIETES**

*(Lecture du rapport par Mme Claudie LANOUX)*

**M. Jean-Pierre CORNEVIN**

A l'article 3, qu'entendez-vous par « caractère principalement politique » ? Parce que si vous entendez par là, « se réunir sous l'égide d'un parti politique » je veux bien l'entendre mais il faut faire la part des choses sinon on va avoir des problèmes.

Par exemple, hier soir, le groupe d'opposition s'est réuni pour préparer le Conseil municipal, nous avons discuté, si nous votions tel ou tel dossier, en fait nous avons fait des choix politiques.

La politique, c'est tout simplement la gestion des affaires de la cité ou de la collectivité. Pareil pour l'interdiction d'avoir des manifestations à caractère principalement politique durant la période de 6 mois

précédant le jour des élections. Il n'est plus possible de se réunir pour exposer son projet à la population, pour préparer sa liste donc on va vraiment avoir des problèmes. C'est un problème démocratique là.

**Mme le Maire**

Alors, ce n'est pas tout à fait ça. Pour les mises à disposition de salles, les réunions régulières que vous avez, il n'y a pas de problème avec ça.

En ce qui concerne les campagnes électorales, on n'a pas de soucis pour les mises à disposition particulières pour les réunions, ce qu'on ne veut pas c'est que ça serve de base pour un parti politique.

Je ne vous ai jamais refusé de salle M. CORNEVIN.

L'idée ce n'est pas de vous refuser des salles, ce qu'on ne souhaite pas en revanche, c'est que ça serve de base pour un parti politique tel qu'il soit y compris le mien.

**M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Je me sens un petit peu visé dans cette affaire-là.

**Mme le Maire**

A aucun moment ça ne vous est destiné.

**M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Avec ces précisions-là, je veux bien qu'on modifie parce que moi ça ne me pose pas de problème. Les salles de la maison des sociétés ne sont pas là pour être à disposition des partis politiques, que ça soit de droite ou de gauche ou du centre. Là je suis tout à fait d'accord, en revanche, il va bien falloir, débattre du projet politique pour les prochaines élections municipales et à ce titre vous comme moi, nous aurons besoin de salles.

**Mme le Maire**

Bien sûr, et on mettra des salles à dispositions pour tout le monde dans des conditions équivalentes comme on le fait jusque-là. Il n'y a pas de problème avec ça.

**Vote : unanimité**

**OUVERTURES DOMINICALES 2024 POUR LES  
COMMERCES DE SAINT ANDRE LES VERGERS**

(Lecture du rapport par M. Raymond BRUNET)

### M. Jean-Pierre CORNEVIN

On va voter contre comme d'habitude, il y a beaucoup trop de dérogations au repos dominical et là pour le coup ce n'est pas parce qu'on va multiplier les ouvertures le dimanche que ça va régler le problème de la consommation. C'est vraiment un problème de pouvoir d'achat aujourd'hui.

**Vote : 27 voix pour**

**4 abstentions** (Mme ROGE, M. CORNEVIN + pouvoir de M. LAROCHE et M. BALLANFAT)

### COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES – RAPPORT ANNUEL 2023

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

**Le conseil municipal prend acte de ce rapport.**

### ZONAGE COMMUNAL D'ACCELERATION DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

(Lecture du rapport par M. André MAITROT)

**Vote : unanimité**

### DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE AUPRES DES ELUS ET MODALITES D'EXERCICE

(Lecture du rapport par M. Jean-Luc DRAGON)

**Vote : unanimité**

### AVIS SUR LA COMPOSITION DE LA « CONFERENCE REGIONALE DE LA GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DE REDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

(Lecture du rapport par M. Pascal GOJJARD)

**Vote : unanimité**

### CREATION D'UNE COMMISSION PERMANENTE PLENIERE CHARGEE D'EXAMINER LES DOSSIERS SENSIBLES

(Lecture du rapport par M. Farid RAHAMNIA)

### Mme Patricia ROGE

Juste une petite remarque. Est-ce que le social est une question transversale qu'on pourra aborder tous ensemble à l'occasion de ces réunions ?

### Mme le Maire

Pourquoi pas.

**Vote : unanimité**

### ACTIONS MENEES PAR LE CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

**Le conseil municipal prend acte de ce rapport.**

### INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE DONNEE A MME LE MAIRE PAR APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

**Le conseil municipal prend acte de ce rapport.**

### Mme le Maire

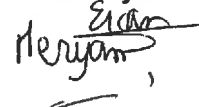
Nous avons épuisé l'ordre du jour. Merci à vous. Si je ne vous vois pas, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

La séance est levée. Bonne soirée.

**FIN DE LA SEANCE A 20H35**

La Secrétaire de Séance,

**Mme Meryam ERCAN**



Le Maire,



Catherine LEDOUBLE

